



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Unité départementale de la Marne

Reims, le 2 mars 2021

Référence : SM1 LJ/LT n° D1 u 2021-174

Affaire suivie par Lynda TIPHAINE

Tél : 03 26 77 33 50

Courriel : ud51.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Objet : demandes de permis de construire

Vos réf. : affaire suivie par Géraldine CANDUZZY

Direction Départementale des Territoires
de la Marne

Service Urbanisme

40 boulevard Anatole France

51022 CHALONS EN CHAMPAGNE

Cedex

Par lettres citées en référence, vous m'avez transmis pour avis les dossiers de demande de permis de construire référencés :

Dossiers : PC 051 423 21 B0001 et PC 051 358 21 O0001

Demandeur : SAS SOLEIA 49, représentée par Monsieur Xavier NASS

Adresse des travaux : Lieu-dit « Le Rel » à MAURUPT LE MONTOIS
et PARGNY SUR SAULX (51340)

Déposés en mairie les : 20 et 22 janvier 2021

Les dossiers prévoient l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol composée de 7 postes de transformation, 2 postes de livraison et ses équipements annexes.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un avis a déjà été émis le 14/01/2020 (ci-joint) pour un projet similaire situé sur les mêmes parcelles et demandé par la SAS SOLEIA 49.

P/le Chef de l'unité départementale de la
Marne
Le Chef de la 1^{ère} subdivision de la Marne

Lorette JONVAL